



SE SITUER DANS LA DÉMARCHE DE L'AUTODÉTERMINATION ET CONTRIBUER À L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet TRISOMIE 21 France inscrit les pratiques d'accompagnement des personnes dans le cadre de la démarche de l'autodétermination. Le rôle des proches et de l'environnement est essentiel pour que la personne avec trisomie 21 vive des expériences positives qui lui permettront d'acquérir la confiance en ses potentiels et en sa capacité de choisir.

INTERVENANT

Les intervenants ont suivi une formation de formateurs "Démarche de l'autodétermination".

TARIF 1250 € / jour
(+ frais du formateur)

DURÉE 2 JOURS
14 H indissociables

LIEU  Sur site

PARTICIPANTS 10 à 15

POUR ALLER PLUS LOIN

→ Réf. 1904, 1916

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité auprès de personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

PUBLIC VISÉ

Proches des personnes avec trisomie 21 ou engagées auprès d'elles dans une relation sociale, éducative, culturelle ou professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se familiariser avec le concept et la démarche de l'autodétermination
- Explorer le modèle écologique qui sous-tend l'autodétermination
- Comprendre l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination
- Repérer les acteurs qui peuvent contribuer à l'autodétermination
- Relier les concepts aux diverses situations de la vie quotidienne
- Se situer dans la démarche et envisager des actions contributives

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse des situations de la vie courante
- Alternance de travaux collectifs et de temps individuels

JOUR 1

- Approche conceptuelle et définition des composantes de l'autodétermination.

JOUR 2

- Autodétermination et environnement.
- Se situer et adapter ses comportements au quotidien.